



Sommaire

- Edito
- 3 chambres d'hôtes : La Fleur de Lys
- Le Carnaval de l'école
- Soldats et sympathisants de France
- Vestiaire de la salle de sport
- Transport solidaire
- Repas du CCAS
- Calendrier des spéciales TPE 2018
- Comment acheter en ligne en toute sécurité
- L'histoire de Moulines
- Informations
- Agenda

Info Mairie

Moulines



Mardi 14h00 - 18h00

Vendredi 14h00 - 17h00



05 49 81 44 85



mairie-moulines@mauleon.fr

Mauléon



Lundi au Mercredi

8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Jeudi

8h30 - 12h30 13h30 - 18h30

Vendredi et veille jour férié

8h30 - 12h30 13h30 - 16h30



05 49 81 17 00



mairie@mauleon.fr

Edito

Nous avons engagé en fin d'année 2017 la voirie définitive du lotissement du Vallon et aussi celle d'une partie de la rue de Pyrôme. Ces travaux devaient se terminer avant les fêtes de fin d'année. Mais voilà, la météo en a décidé autrement.

Au mois de juin prochain les 2 et 3 aura lieu la deuxième édition des Médiévales sur le site du château de Mauléon. Pour l'organisation de cette fête il faut des bénévoles pour différents postes comme l'accueil sur le site, la restauration, etc. Donc n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie pour participer à ces festivités.

Denis Morin



3 chambres d'hôtes : La Fleur de Lys

La Fleur de Lys - chambres d'hôtes à Moulins - fête ses 10 ans cette année.

Nous avons ouvert nos trois chambres d'hôtes à Moulins dans l'ancienne grange que nous avons entièrement rénovée, les hôtes sont donc totalement indépendants de notre habitation principale.

Nous proposons une chambre familiale pouvant accueillir de deux à cinq personnes et ce depuis 2008. Peu de temps après, nous avons ouvert une chambre double et enfin depuis trois ans, une seconde chambre familiale pour deux à quatre personnes.

Amoureux de l'histoire et plus particulièrement de l'époque médiévale, nous avons décidé de proposer pour cette nouvelle saison une toute nouvelle décoration de nos chambres.

Ainsi les hôtes pourront poursuivre leurs aventures puyfolaïses dans une chambre Vikings, dans une autre dédiée à Richard Coeur de Lion ou enfin dans une chambre nommée "La Dame à la Licorne".

Mais notre région ne se limite pas au Puy du Fou. Aussi, nous incitons nos hôtes à prolonger leur séjour afin de promouvoir notre bocage et ses alentours.



 www.chambres-hotes-79.fr

 Muriel et Christophe FARIBAUT

Carnaval de l'école

Samedi 3 février, l'école fêtait son traditionnel carnaval sous l'organisation de l'école. Malgré la pluie, le défilé avec les enfants et leurs familles a permis de faire résonner le charivari dans les rues de Moulins. Pour ensuite se réchauffer, tous les participants ont pu partager crêpes et boissons et profiter de jeux en bois. Merci aux organisateurs et aux participants !



Jeudi 15 mars, les parents et grands-parents étaient invités à se joindre aux enfants pour participer à des ateliers jeux animés par Monique Papain de Lud'anim. Ce fut l'occasion de découvrir de nouveaux jeux de construction, de coopération et de société.



Merci à nouveau pour la participation de chacun.

Soldats et sympathisants de France, pour entretenir la mémoire

Tous, avons un souvenir de témoignages et de commémorations dans notre commune sur notre passé historique dû aux événements que la France a connus durant les conflits dans le siècle dernier, en se souvenant et se rappelant les hommes morts au combat, avec leur courage, pour notre liberté.

Aujourd'hui, ces témoins se font de plus en plus rares, bientôt plus qu'une poignée. Quel souvenir aurons-nous une fois ces combattants partis ? Comment ne pas être émus lors d'une levée du drapeau et l'appel aux morts, le 11 novembre (14-18), le 8 mai (39-45) et le 5 décembre (Guerre d'Algérie 54-62).

L'Union Nationale des Combattants (UNC) a lancé un appel à tous ceux qui ont effectué le service militaire, et qui aujourd'hui aimeraient être les témoins du passé. N'oublions pas que la France est libre, dans la paix et la justice. Si vous n'avez pas effectué ce service militaire, vous pouvez néanmoins être sympathisant de France et nous accompagner lors des cérémonies, intervenir, et pourquoi pas entretenir ces monuments aux morts pour la France (renseignements auprès de la Mairie).



Vestiaire de la salle de sport

Les travaux des vestiaires de la salle de sport sont commencés et devraient être terminés avant l'été. 2 vestiaires seront rénovés dans un premier temps et seront mis aux normes d'accessibilité. Les travaux comprennent le changement du revêtement de sol par du carrelage, le changement des menuiseries et l'isolation du plafond.



Transport solidaire



Nous vous en avons déjà parlé dans un précédent numéro du Petit Moulinais, le transport solidaire s'est mis en place sur Moulins comme dans toutes les communes du Grand Mauléon. C'est maintenant 5 chauffeurs bénévoles qui se proposent d'accompagner les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion pour des rendez-vous, courses... dans un rayon de 30km.

Pour utiliser ce service, inscrivez vous auprès des Meuniers Solidaire, puis réservez votre trajet 3 jours à l'avance. Une participation de 38 centimes par kilomètre est demandée.



<https://agglo2b.fr/index.php/transports-mobilite/transport-solidaire>



La Mairie

Repas du CCAS

Le samedi 10 mars a eu lieu le repas des aînés organisé par le CCAS. Cette année c'est quelque 45 personnes qui ont passé un moment convivial avec chant, quizz et bonne humeur. La journée s'est terminée par des parties de belote.



Calendrier des Spéciales TPE 2018



CALENDRIER



LES SPÉCIALES TPE 2018

A l'attention des TPE
artisanales, commerciales, de services
de moins de 10 salariés du Bocage Bressuirais

RÉSERVEZ
VOS DATES

Accessibilité



🌟 Lundi 26 février de 14h à 16h - Moncoutant
Salle des Trois Tilleuls (face à la mairie)

Pour mieux comprendre les règles et démarches liées à l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public :

- mon établissement est-il concerné ?
- quelle démarche dois-je entreprendre s'il est déjà accessible ?
- que dois-je faire s'il ne l'est pas ? comment l'adapter ?
- que dois-je prendre en compte ? dans quels cas puis-je demander une dérogation ?
- quelles sont les bonnes pratiques ?

Présentation de cas illustrés.

Réunion animée par un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79 et avec la présence de la DDT 79 en charge de l'instruction des demandes d'accessibilité.

Outils marketing



🌟 Lundi 23 avril de 14h à 16h - Bressuire

Agglomération du Bocage Bressuirais, 27 bd Colonel Aubry

Pour identifier les leviers à actionner et générer des nouveaux contacts :

- comprendre vos clients : quels sont leurs comportements d'achat et comment évoluent-ils ? quelles sont leurs attentes ?
- travailler votre visibilité et fidéliser votre clientèle grâce aux réseaux sociaux

Réunion animée par un conseiller numérique de la Chambre de Commerce et d'Industrie 79.

E-commerce



🌟 Lundi 18 juin de 14h à 16h - Cerizay

Domaine de la Roche - Salle de la Longère

Pour connaître les bonnes pratiques en matière de E-Commerce et capter de nouveaux clients :

- vos clients sont connectés : quels sont leurs comportements d'achat et comment évoluent-ils ? quelles sont leurs attentes ?
 - quels sont les principes de bases d'un site E-Commerce ?
 - comment mettre en valeur vos produits et services ?
 - quelles astuces pour capter de nouveaux clients ?
 - comment générer du trafic qualifié ?
 - développer votre visibilité : site dynamique ou site marchand ?
- Quelle différence ?

Réunion animée par un conseiller numérique de la Chambre de Commerce et d'Industrie 79.

Démarche qualité



🌟 Lundi 1^{er} octobre de 14h à 16h - Nueil-Les-Aubiers

Salle " rose ", place Jeanne d'Arc (près de la mairie principale)

Pour découvrir l'intérêt d'une démarche qualité :

- "Préférence commerce" ou "Artisans Gourmands" : en quoi consistent ces démarches qualifiées ?
- quelle plus-value pour mon commerce ?
- comment se déroule ce type de démarche ?

Réunion animée par les conseillers de la Chambre de Commerce et d'Industrie 79 et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79.

Au-delà des échanges avec les intervenants, ces réunions sont également l'occasion pour vous, artisan et commerçant, de **partager** et d'**échanger** vos expériences et vos problématiques... et de **prendre un peu de recul** sur vos pratiques pour mieux les faire évoluer.

LES SPÉCIALES TPE 2018

RENSEIGNEMENTS

Agglomération du Bocage Bressuirais
Service Développement Économique
05 49 81 19 00 - economie@agglo2b.fr

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
sur www.rdvecos.agglo2b.fr

Comment acheter en ligne en toute sécurité

Réserver des billets d'avion, faire ses courses, s'abonner à un magazine, louer un gîte... C'est parfois bien plus pratique et souvent moins cher sur Internet qu'en boutique.

Pas question pour autant d'en oublier toute vigilance !

Quelles sont les précautions à prendre ?

A qui s'adresser en cas de litige ?

Tous les conseils de la DGCCRF pour acheter sur Internet en toute sécurité.



Renseignez-vous et vérifiez à qui vous avez affaire :

Lorsque vous commandez en ligne, vous effectuez un achat à distance encadré par le Code de la consommation (art. L221-1) qui impose des obligations au vendeur en ligne et donne des droits au consommateur.

Vérifiez l'identité du vendeur et sa e-réputation :

Avant toute commande, il est recommandé de contrôler que le site est bien une entreprise réelle. Les vendeurs en ligne sont tenus de mettre à la disposition des consommateurs des informations claires et facilement accessibles. La e-réputation peut être vérifiée en recherchant le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche, éventuellement associé avec le terme «arnaque».

Préférez un site français ou européen :

Les sites marchands basés en France ou en Europe offrent davantage de garanties que ceux installés hors Union européenne qui n'indiquent pas toujours les droits de douane et de TVA. En cas de litige, vos recours contre des sites étrangers auront peu de chance d'aboutir. Sachez qu'un site en « .fr » peut légalement ne pas être édité par une société française. La lecture des «mentions légales» permet de lever toute ambiguïté.

Evitez les arnaques et restez vigilant :

Au moment de passer la commande, quelques précautions s'imposent pour éviter les mauvaises surprises.

Contrôlez les caractéristiques du produit. N'achetez pas à l'aveuglette ! Puisque vous ne pouvez ni le toucher, ni l'essayer, ni interroger le vendeur, lisez attentivement le descriptif du produit. Vous devez avoir accès à un maximum d'informations sur le produit ou le service acheté :

>> Dénomination complète, qualité, taille ou mesures, composition, accessoires fournis...

Comparez les prix et les services. Promotions, prix bas, rabais... les vendeurs en ligne usent et abusent d'offres alléchantes pour appâter le consommateur. Un conseil : prenez le temps de comparer non seulement le coût du produit mais aussi sa disponibilité, le délai de livraison et les services annexes proposés (les garanties, notamment). Les comparateurs de prix sont rarement neutres et exhaustifs.

De nombreux sites vous proposent de consulter des avis déposés en ligne par des consommateurs sur les produits ou services qu'ils mettent en vente mais tous les avis publiés ne sont pas forcément fiables, qu'ils soient positifs ou négatifs. Il est plus judicieux de comparer des prix nets, livraison incluse, que de se fier aveuglément à des annonces de rabais. Une offre trop belle pour être vraie s'avère souvent une arnaque, une contrefaçon ou un piège à la souscription.

Confirmez la commande. Pour que la commande soit conclue, vous devez avoir pu, avant de confirmer, en vérifier le détail, son prix total et corriger d'éventuelles erreurs. Le consentement se caractérise par un double clic :

- le 1er clic permet de vérifier la nature et la composition de la commande
- le 2e clic permet de confirmer définitivement la commande.

Une fois la commande passée, vous devez recevoir un accusé de réception listant les biens ou services achetés et comportant le délai prévisible de livraison.

Pour en savoir plus :

Site Internet du portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics :

> <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/acheter-en-ligne-en-toute-securite>

> Vente à distance : tout savoir sur le délai de rétractation

Site Internet de la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes :

> Guide l'acheteur en ligne

Site Internet de la douane.gouv.fr :

> Achats en ligne à l'étranger

Si le moindre paiement est demandé, ne serait-ce qu'1 €, pour la fourniture d'un document administratif (acte de naissance, etc.), il s'agit vraisemblablement d'un piège.



L'histoire de Moulins



Nous sommes en 1970, le 15 novembre, Augustine Vion, qui a beaucoup oeuvré pour le travail des femmes, décède à l'âge de 85 ans. Un moulinois dira le jour de la sépulture : " La France a perdu De Gaulle, Moulins a perdu son petit De Gaulle" [nda: De Gaulle est décédé le 9 novembre 1970].

1er janvier 1973, grand changement pour la commune de Moulins, celle-ci avec celles de La Chapelle-Largeau, Loublande, Le Temple, St Aubin de B., St Amand/Sèvre, Rorthais s'associent avec la commune de Mauléon.



Cette année-là, au début du printemps, le théâtre reprend

avec "SOS en Méditerranée", suivra ensuite deux autres pièces : Rouget Le Braconnier en 1974-1975 et puis Les Misérables, oeuvre de Victor Hugo, en 1977 et 1978.

Le comité des fêtes présidé par Paul Thomas, organise dans les années 70, un cyclo-cross. Celui-ci a lieu en décembre à La Robière sur des terrains accidentés. Cette épreuve connaîtra un franc succès. Le comité se lancera dans l'aventure du cyclisme sur route avec le Grand Prix Mauléon-Moulins, puis Cholet-Mauléon-Moulins. De nombreux Moulinois ont participé à celle-ci en tant que bénévoles. La 1ère course a eu lieu le 18 mars 1978. Celle-ci sera sous la houlette du comité des fêtes jusqu'en 1990 pour partir ensuite à Cholet.



Dans ces années là, l'équipe de foot des Meuniers gravit les échelons du district: 1971: Promotion de 1ère, 1979: 2ème division, 1981: Promotion de 1ère. Elle gagnera en 1978, la coupe Saboureau.



L'équipe de Moulins qui a remporté la coupe Saboureau remise par M. Bouzanne.
Debout: Baufreton Guy, Caillaud Joseph, Bilton Claude, Maudet Guy-Marie, Baufreton J-Claude, Maudet Gérard, Brégeon Gérard, Jeanneau Joseph, 7
1er rang: Berthonneau Patrick, Devanne Michel, Caillaud Robert (cap. et entr.), Maudet Jean-Louis, Baufreton André



C'est au début des années 1980 que sera démolie la chapelle Ste Anne, située sur l'actuel parking de l'école Notre-Dame.

Le 7 novembre 1980, une nouvelle croix surmontée d'un coq remplace l'ancienne sur le clocher de l'église.

5 juin 1982: inauguration officielle du nouveau terrain de football.

Cette même année décèdera le 2 décembre, Joseph Bouju, centenaire, ancien agriculteur et voiturier.



Le 5 mai 1985 est inaugurée la stèle dédiée aux soldats morts pour La France pendant toutes les guerres. La commune de Moulins n'ayant pas de Monument Aux Morts, cette lacune est comblée.

L'hiver 1986-1987 sera très froid avec des températures à -15°, les arbres seront pris par la glace pendant plusieurs jours fin janvier. Les 1ers logements HLM sont construits cette année-là.

Le 13 décembre 1988 Mrg Dagens, évêque de Poitiers, bénit la cloche "Assomption".

Le 6 mai 1989 sont inaugurées, la salle pour le club du 3ème âge, dans les locaux de l'école Notre-Dame et la salle polyvalente attenante au stade.



i Informations



Recensement militaire : Les jeunes ayant 16 ans révolus doivent se présenter à l'accueil de la mairie pour effectuer le recensement militaire. Cette démarche leur permettra d'obtenir une attestation qui leur sera utile pour l'inscription au permis de conduire entre autre. De plus, c'est suite à ce recensement qu'ils seront convoqués à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).



Attention aux vols : des vols nous ont été signalés sur notre commune. Soyons tous vigilants, dès qu'il y a quelque chose d'anormal, ou si vous devez vous absenter, prévenez vos voisins, cela peut permettre d'éviter ce genre de désagrément.



Plan de désherbage : afin de faciliter le nettoyage de nos rues par les services municipaux avec une balayeuse, il vous sera demandé de ne pas stationner vos véhicules le long des trottoirs. Des panneaux d'information seront placés avant l'intervention. Merci de votre compréhension.



Le lundi 02 avril (lundi de Pâques), le FCPO (foot) organise son tournoi de jeunes annuel.

Venez nombreux supporter enfants, petits-enfants, neveux, nièces etc.

TOURNOI
26^{ème} ÉDITION
LUNDI 2 AVRIL 2018
9H - 18H
ORGANISÉ PAR **FCPO**
— U15 - U13 - U11 - U9/U8 - PLATEAU U6/U7 —
MOULINS
MATIN U13 - U15 À LOUBLANDE
8 TERRAINS
POSSIBILITÉ DE REPAS SUR PLACE : 7€/ADULTE - 5€/ENFANT
PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FOOTEO.FCPO.FR ET SUR LA PAGE FACEBOOK
AVEC LE SOUTIEN DU PAYS DU BOCAGE BRESSOIRAIS, DE LA VILLE DE MAULÉON ET SUPER-U MAULÉON



Agenda

Avril

- 02 Avril FCPO : Tournoi des Jeunes le lundi de Pâques
- 07 Avril Collecte de papiers organisée par l'APEL. Samedi matin 10h-12h place de la mairie
- 21 Avril Ouverture des serres communales

Juin

- 02 - 03 Juin Les Médiévales
- 02 Juin Collecte de papiers organisée par l'APEL. Samedi matin 10h-12h place de la mairie
- 30 Juin Kermesse de l'école

